

Annexe : photothèque de tri des chutes

CLASSE A :

- Les solides peuvent être massifs, brillants (usinés, meulés), sablés ou grenailés, sans crique, ni tapure, ni déchirure ou retassure ou tout autre défaut susceptible de retenir des éléments indésirables et ne présenter aucune pollution exogène (nuances différentes).
- Peuvent aussi être classifiées A les chutes qui peuvent être recouvertes d'oxydes, sans crique, ni tapure, ni déchirure ou retassure ou tout autre défaut susceptible de retenir des éléments indésirables, et ne présenter aucune pollution exogène (nuances différentes).



CLASSE B :

- Les bavures de matriçage découpées jet d'eau ou mécaniquement.



CLASSE C :

- Les bavures de matriçage découpées par oxycoupage.
- Les chutes brillantes ou oxydées présentant des criques, tapures ou trait de coupe







Chutes à isoler :

- Les chutes présentant une pollution exogène (lame de scie coincée dans le trait de coupe).
- Les chutes identifiées comme présentant un défaut US.
- Les découpes à chaud.



Rédacteur	Approbateur	Diffusion	Version
Nom : J.Escaffre Service : MQP Visa : 	Nom : R.Allier Service : Direction Visa : 		Création : 11/09/2017 Mise à jour :

Index des modifications :

Version	Date	Objet des modifications :
0	11/09/2017	Création

